

Réf: Dossier 422267

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE AFRICAINE DE COMMERCE GENERAL » en abrégé « EACG-CI »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON,
ANANERAIE EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE LIBANAIS,
LOT : 342, ILOT : 56, Lot 342, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025, et enregistrés le 20/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AFRICAINE DE COMMERCE GENERAL » en abrégé « EACG-CI »

Objet : - COMMERCE GENERAL,
- TRADING,
- IMPORT-EXPORT DE MATIERES PREMIERES,
- TRADING DE PETROLE,
- BTP,
- TRAVAUX PUBLIC,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON,
ANANERAIE EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE LIBANAIS,
LOT : 342, ILOT : 56, Lot 342, Ilot 56

Dirigeant(s) M SIBY SIBY MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06366 du 27/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38987/GTCA/RC/2025 du 27/06/2025

